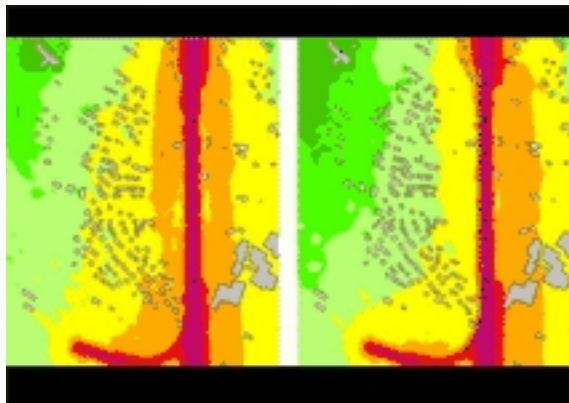


Après plusieurs années de négociation, la mairie de Salon-de-Provence a obtenu d'ASF la construction d'une protection acoustique longue d'un kilomètre. Coût total : 347 000 €, financés à 28,6 % par ASF, le reste incombant à la Ville.

---



Après plusieurs années de négociation, la mairie de Salon-de-Provence a obtenu d'ASF la construction d'une protection acoustique longue d'un kilomètre. Coût total : 347 000 €, financés à 28,6 % par ASF, le reste incombant à la Ville.

Cela fait des années que les habitants du quartier Lurian (Salon-de-Provence) réclament un mur antibruit pour les protéger contre l'impact sonore de l'autoroute A7. Les niveaux sonores ne sont pas suffisamment élevés pour faire de ces habitations de véritables points noirs du bruit, mais, par temps de pluie ou lorsque le vent est défavorable, les nuisances sont considérées comme très pénibles. Au terme de plusieurs années de négociations avec Autoroutes du Sud de la France, la municipalité de Salon-de-Provence a obtenu l'édification d'un mur antibruit en béton plein de 1,5 mètres de haut, qui s'étendra sur un kilomètre dans le sens Lyon-Marseille, de la base ERDF à l'échangeur A 7/A 54. L'ouvrage devrait apporter à près de 250 familles un gain acoustique de l'ordre de 5 décibels. La construction du mur sera achevée dans les jours qui viennent. Les travaux, d'un coût total de 347 000 €, sont cofinancés par la Ville (71,4%) et les Autoroutes du Sud de la France (28,6 %).

Source : article de La Provence du lundi 12 mars 2012 - [www.laprovence.com](http://www.laprovence.com)